



PREFECTURE DES YVELINES

ARRETE N°

*constatant la liste des communes incluses
dans les zones de répartition des eaux
en application du décret n° 2003-869 du 11 septembre 2003*

**Direction Départementale
de l'Agriculture et de la Forêt**

**Le Préfet des Yvelines,
Chevalier de la Légion d'Honneur**

Police de l'eau et des milieux aquatiques

VU le Code de l'Environnement et notamment les articles L 211-2, L 211-3 et L2114-1 à L214-6 ;

VU le décret n° 93.742 modifié du 29 mars 1993 relatif aux procédures d'autorisation et de déclarations prévues à l'article L 214-1 à 6 du Code de l'Environnement ;

VU le décret n° 93.743 modifié du 29 mars 1993 relatif à la nomenclature des opérations soumises à autorisation ou à déclaration en application de l'article L 214-1 à 6 du Code de l'Environnement ;

VU le décret n° 94.354 du 29 avril 1994 modifié par le décret n° 2003-869 du 11 septembre 2003 relatif aux zones de répartition des eaux ;

CONSIDERANT qu'en vertu de l'article 2 du décret n° 94-354 modifié, il appartient au préfet de constater par arrêté la liste des communes du département incluses dans les zones de répartition des eaux ;

CONSIDERANT que le département des Yvelines est concerné par quatre zones de répartition des eaux mentionnées à l'annexe du décret n°2003-869 du 11 septembre 2003 : deux bassins superficiels en lien avec la nappe de Beauce, la nappe de Beauce elle-même et la nappe de l'Albien Néocomien ;

Sur proposition du Secrétaire Général de la Préfecture des Yvelines,

ARRETE

Article 1er : La liste des communes du département des Yvelines incluses en zones de répartition des eaux est précisée à l'annexe du présent arrêté.

L'origine du classement est la suivante :

A - Au titre des bassins hydrographiques tributaires de la nappe de Beauce

Bassins de la Rémarde (rive droite) et de l'Orge.
Bassin de la Voise (rive gauche).

B -- Au titre des systèmes aquifères :

1 – Nappe de Beauce :

2 – Nappes de l'Albien et du Néocomien

Article 2 : Dans les communes incluses dans une zone de répartition des eaux, tous les prélèvements d'eau superficielle ou souterraine, à l'exception de ceux inférieurs à 1000m³/an réputés domestiques, relèvent de la rubrique 4.3.0 de la nomenclature des opérations visées à l'article 10 du décret n° 93-743 du 29 mars 1993. Ces prélèvements sont soumis à autorisation (A) ou déclaration (D) dans les conditions suivantes :

Capacité maximale des installations de prélèvement supérieure à 8m³/h : A
Autres cas : D

Lorsque la commune est classée au titre des bassins hydrographiques, les dispositions ci-dessus s'appliquent à l'ensemble des prélèvements dans les eaux superficielles et souterraines sans préjudice de l'application des différentes autres rubriques du décret n° 93-743 du 29 mars 1993 relatif à la nomenclature des opérations soumises à autorisation ou à déclaration.

Lorsque la commune est classée au titre des systèmes aquifères, les dispositions ci-dessus sont applicables à partir de la cote (pour l'Albien-Néocomien) ou par rapport au terrain naturel (pour la nappe de Beauce) indiquée en regard de la commune dans le tableau en annexe. Lorsque le classement est indiqué à partir du terrain naturel dans la colonne « critère de classement global », il s'applique à toutes les nappes situées au droit de la commune. Dans ce cas, la cote de la colonne « Albien » est simplement indicative puisque le classement est effectif dès la surface du sol.

Article 3 : Les dispositions du présent arrêté entrent en vigueur au jour de sa publication.

Les prélèvements existants au jour de publication du présent arrêté qui, de par les volumes prélevés, entreraient dans son champ d'application, doivent faire l'objet d'une déclaration en préfecture dans un délai de trois mois conformément à l'article 4 du décret n° 94-354 du 29 avril 1994 modifié.

Article 4 : Le présent arrêté sera :

publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture. Une copie en sera déposée dans les mairies des communes mentionnées et pourra y être consultée,

affiché dans les mairies concernées au minimum pendant deux mois.

Article 5 : Ainsi que prévu à l'article L 214-10 du Code de l'Environnement, la présente décision peut être déférée au Tribunal Administratif de Versailles dans les conditions prévues à l'article L 514-6 du même code.

Article 6 : Monsieur le Secrétaire Général est chargé de l'exécution du présent arrêté dont copie sera adressée pour information à :

- Monsieur le Préfet de Région, coordonnateur de bassin,
- Mesdames et Messieurs les maires des communes visées à l'article 1^{er},
- Madame la Directrice Départementale de l'Agriculture et de la Forêt,
- Monsieur le Directeur Départemental de l'Equipement,
- Monsieur le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales,
- Madame le Chef du service de la Navigation de la Seine,
- Madame la Directrice Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement,
- Monsieur le Directeur de l'Agence de l'Eau Seine Normandie,
- Monsieur le Directeur de l'Eau du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable.

A Versailles, le 10 MAI 2004

Le Préfet,


 Thierry ELATTRE

ANNEXE A L'ARRETE PREFECTORAL DU 10 mai 2004
Fixant dans le département des Yvelines la liste des communes incluses
dans une zone de répartition des eaux

Commune		Ressources classées par le décret 94-354 du 29 avril 1994 modifié par le décret 2003-868 du 11 septembre 2003		Critères de classement global	
Code INSEE	Nom	Eaux superficielles et souterraines Bassin versant	Eaux souterraines		
			Indication de la profondeur Nappe de Beauce	Albien (cote NGF en m.)	
78003	ABLIS	Voise	A partir du sol	-165	Eaux superficielles et souterraines à partir du sol
78005	ACHERES			-440	Eaux souterraines à partir de la cote -440 m
78006	ADAINVILLE			-165	Eaux souterraines à partir de la cote -165 m
78007	AIGREMONT			-315	Eaux souterraines à partir de la cote -315 m
78009	ALLAINVILLE	Voise	A partir du sol	-265	Eaux superficielles et souterraines à partir du sol
78010	LES ALLUETS-LE-ROI			-265	Eaux souterraines à partir de la cote -265 m
78013	ANDELU			-185	Eaux souterraines à partir de la cote -185 m
78015	ANDRESY			-410	Eaux souterraines à partir de la cote -410 m
78020	ARNOUVILLE-LES-MANTES			-200	Eaux souterraines à partir de la cote -200 m
78029	AUBERGENVILLE			-270	Eaux souterraines à partir de la cote -270 m
78030	AUFFARGIS			-235	Eaux souterraines à partir de la cote -235 m
78031	AUFFREVILLE-BRASSEUIL			-195	Eaux souterraines à partir de la cote -195 m
78033	AULNAY-SUR-MAULDRE			-245	Eaux souterraines à partir de la cote -245 m
78034	AUTEUIL			-215	Eaux souterraines à partir de la cote -215 m
78036	AUTOUILLET			-225	Eaux souterraines à partir de la cote -225 m
78043	BAILLY			-295	Eaux souterraines à partir de la cote -295 m
78048	BAZAINVILLE			-245	Eaux souterraines à partir de la cote -245 m
78049	BAZEMONT			-265	Eaux souterraines à partir de la cote -265 m
78050	BAZOUCHES-SUR-GUYONNE			-300	Eaux souterraines à partir de la cote -300 m
78053	BEHOUST			-300	Eaux souterraines à partir de la cote -300 m
78057	BENNECOURT			-90	Eaux souterraines à partir de la cote -90 m
78062	BEYNES			-185	Eaux souterraines à partir de la cote -185 m
78068	BLARU			-25	Eaux souterraines à partir de la cote -25 m
78070	BOINVILLE-EN-MANTOIS			-200	Eaux souterraines à partir de la cote -200 m
78071	BOINVILLE-LE-GAILLARD	Voise	A partir du sol	-220	Eaux superficielles et souterraines à partir du sol
78072	BOINVILLIERS			-255	Eaux souterraines à partir de la cote -255 m
78073	BOIS-D'ARCY			-290	Eaux souterraines à partir de la cote -290 m
78076	BOISSETS			-220	Eaux souterraines à partir de la cote -220 m
78077	LA BOISSIERE-ECOLE			-150	Eaux souterraines à partir de la cote -150 m

Commune		Ressources classées par le décret 94-354 du 29 avril 1994 modifié par le décret 2003-868 du 11 septembre 2003		Critères de classement global	
Code INSEE	Nom	Eaux superficielles et souterraines Bassin versant	Eaux souterraines		
			Indication de la profondeur Nappe de Beauce	Albien (cote NGF en m.)	
78082	BOISSY-MAUVOISIN			-20	Eaux souterraines à partir de la cote -20 m
78084	BOISSY-SANS-AVOIR			-280	Eaux souterraines à partir de la cote -280 m
78087	BONNELLES			-265	Eaux souterraines à partir de la cote -265 m
78089	BONNIERES-SUR-SEINE			0	Eaux souterraines à partir de la cote 0 m
78090	BOUAFLE			-295	Eaux souterraines à partir de la cote -295 m
78092	BOUGIVAL			-355	Eaux souterraines à partir de la cote -355 m
78096	BOURDONNE			-185	Eaux souterraines à partir de la cote -185 m
78104	BREUIL-BOIS-ROBERT			-210	Eaux souterraines à partir de la cote -210 m
78107	BREVAL			30	Eaux souterraines à partir de la cote 30 m
78108	LES BREVIAIRES			-200	Eaux souterraines à partir de la cote -200 m
78113	BRUEIL-EN-VEXIN			-275	Eaux souterraines à partir de la cote -275 m
78117	BUC			-380	Eaux souterraines à partir de la cote -380 m
78118	BUHELAY			-150	Eaux souterraines à partir de la cote -150 m
78120	BULLION			-220	Eaux souterraines à partir de la cote -220 m
78123	CARRIERES-SOUS-POISSY			-410	Eaux souterraines à partir de la cote -410 m
78124	CARRIERES-SUR-SEINE			-465	Eaux souterraines à partir de la cote -465 m
78125	LA CELLE-LES-BORDES			-210	Eaux souterraines à partir de la cote -210 m
78126	LA CELLE-SAINT-CLOUD			-335	Eaux souterraines à partir de la cote -335 m
78128	CERNAY-LA-VILLE			-265	Eaux souterraines à partir de la cote -265 m
78133	CHAMBOURCY			-315	Eaux souterraines à partir de la cote -315 m
78138	CHANTELOUP-LES-VIGNES			-410	Eaux souterraines à partir de la cote -410 m
78140	CHAPET			-350	Eaux souterraines à partir de la cote -350 m
78143	CHATEAUFORT			-385	Eaux souterraines à partir de la cote -385 m
78146	CHATOU			-430	Eaux souterraines à partir de la cote -430 m
78147	CHAUFOUR-LES-BONNIERES			-5	Eaux souterraines à partir de la cote -5 m
78152	CHAVENAY			-245	Eaux souterraines à partir de la cote -245 m
78158	LE CHESNAY			-330	Eaux souterraines à partir de la cote -330 m
78160	CHEVREUSE			-360	Eaux souterraines à partir de la cote -360 m
78162	CHOISEL			-325	Eaux souterraines à partir de la cote -325 m

Commune		Ressources classées par le décret 94-354 du 29 avril 1994 modifié par le décret 2003-868 du 11 septembre 2003		Critères de classement global
Code INSEE	Nom	Eaux superficielles et souterraines Bassin versant	Eaux souterraines Indication de la profondeur	
			Nappe de Beauce Albien (cote NGF en m.)	
78163	CIVRY-LA-FORET		-250	Eaux souterraines à partir de la cote -250 m
78164	CLAIREFONTAINE-EN-YVELINES		-195	Eaux souterraines à partir de la cote -195 m
78165	LES CLAYES-SOUS-BOIS		-240	Eaux souterraines à partir de la cote -240 m
78168	COIGNIERES		-310	Eaux souterraines à partir de la cote -310 m
78171	CONDE-SUR-VEGRE		-170	Eaux souterraines à partir de la cote -170 m
78172	CONFLANS-SAINTE-HONORINE		-445	Eaux souterraines à partir de la cote -445 m
78185	COURGENT		-305	Eaux souterraines à partir de la cote -305 m
78188	CRAVENT		25	Eaux souterraines à partir de la cote 25 m
78189	CRESPIERES		-220	Eaux souterraines à partir de la cote -220 m
78190	CROISSY-SUR-SEINE		-380	Eaux souterraines à partir de la cote -380 m
78192	DAMMARTIN-EN-SERVE		-195	Eaux souterraines à partir de la cote -195 m
78193	DAMPIERRE-EN-YVELINES		-315	Eaux souterraines à partir de la cote -315 m
78194	DANNEMARIE		-185	Eaux souterraines à partir de la cote -185 m
78196	DAVRON		-225	Eaux souterraines à partir de la cote -225 m
78202	DROCOURT		-270	Eaux souterraines à partir de la cote -270 m
78206	ECQUEVILLY		-300	Eaux souterraines à partir de la cote -300 m
78208	ELANCOURT		-305	Eaux souterraines à partir de la cote -305 m
78209	EMANCE		-155	Eaux souterraines à partir du sol
78217	EPONE		-205	Eaux souterraines à partir de la cote -205 m
78220	LES ESSARTS-LE-ROI		-260	Eaux souterraines à partir de la cote -260 m
78224	L'ETANG-LA-VILLE		-305	Eaux souterraines à partir de la cote -305 m
78227	EVECCUEMONT		-360	Eaux souterraines à partir de la cote -360 m
78230	LA FALAISE		-230	Eaux souterraines à partir de la cote -230 m
78231	FAVRIEUX		-205	Eaux souterraines à partir de la cote -205 m
78233	FEUCHEROLLES		-265	Eaux souterraines à partir de la cote -265 m
78234	FLACOURT		-225	Eaux souterraines à partir de la cote -225 m
78236	FLEXANVILLE		-260	Eaux souterraines à partir de la cote -260 m
78237	FLINS-NEUVE-EGLISE		-205	Eaux souterraines à partir de la cote -205 m
78238	FLINS-SUR-SEINE		-290	Eaux souterraines à partir de la cote -290 m

Commune		Ressources classées par le décret 94-354 du 29 avril 1994 modifié par le décret 2003-868 du 11 septembre 2003		Critères de classement global
Code INSEE	Nom	Eaux superficielles et souterraines Bassin versant	Eaux souterraines	
			Indication de la profondeur Nappe de Beauce	Albien (cote NGF en m.)
78239	FOLLAINVILLE-DENNEMONT			Eaux souterraines à partir de la cote -165 m
78242	FONTENAY-LE-FLEURY			Eaux souterraines à partir de la cote -290 m
78245	FONTENAY-MAUVOISIN			Eaux souterraines à partir de la cote -170 m
78246	FONTENAY-SAINT-PERE			Eaux souterraines à partir de la cote -220 m
78251	FOURQUEUX			Eaux souterraines à partir de la cote -325 m
78255	FRENEUSE			Eaux souterraines à partir de la cote -160 m
78261	GAILLON-SUR-MONTCIENT			Eaux souterraines à partir de la cote -320 m
78262	GALLUIS			Eaux souterraines à partir de la cote -305 m
78263	GAMBAIS			Eaux souterraines à partir de la cote -205 m
78264	GAMBAISEUIL			Eaux souterraines à partir de la cote -295 m
78265	GARANCIERES			Eaux souterraines à partir de la cote -250 m
78267	GARGENVILLE			Eaux souterraines à partir de la cote -175 m
78269	GAZERAN			Eaux souterraines à partir de la cote -175 m
78276	GOMMECOURT			Eaux souterraines à partir de la cote -185 m
78278	GOUPILLIERES			Eaux souterraines à partir de la cote -190 m
78281	GOUSSONVILLE			Eaux souterraines à partir de la cote -155 m
78283	GRANDCHAMP			Eaux souterraines à partir de la cote -230 m
78285	GRESSEY			Eaux souterraines à partir de la cote -265 m
78289	GROSROUVRE			Eaux souterraines à partir de la cote -160 m
78290	GUERNES			Eaux souterraines à partir de la cote -210 m
78291	GUERVILLE			Eaux souterraines à partir de la cote -230 m
78296	GUITRANCOURT			Eaux souterraines à partir de la cote -345 m
78297	GUYANCOURT			Eaux souterraines à partir de la cote -335 m
78299	HARDRICOURT			Eaux souterraines à partir de la cote -190 m
78300	HARGEVILLE			Eaux souterraines à partir de la cote -155 m
78302	LA HAUTEVILLE			Eaux souterraines à partir de la cote -235 m
78305	HERBEVILLE			Eaux souterraines à partir de la cote -150 m
78307	HERMERAY			Eaux souterraines à partir de la cote -195 m
78310	HOUDAN			

Code INSEE	Commune	Ressources classées par le décret 94-354 du 29 avril 1994 modifié par le décret 2003-868 du 11 septembre 2003		Critères de classement global
		Eaux superficielles et souterraines Bassin versant	Eaux souterraines Indication de la profondeur	
	Nom		Nappe de Beauce	Albien (cote NGF en m.)
78311	HOUILLES			Eaux souterraines à partir de la cote -480 m
78314	ISSOU			Eaux souterraines à partir de la cote -240 m
78317	JAMBVILLE			Eaux souterraines à partir de la cote -325 m
78320	JEUFOSSE			Eaux souterraines à partir de la cote -40 m
78321	JOUARS-PONTCHARTRAIN			Eaux souterraines à partir de la cote -280 m
78322	JOUY-EN-JOSAS			Eaux souterraines à partir de la cote -390 m
78324	JOUY-MAUVOISIN			Eaux souterraines à partir de la cote -150 m
78325	JUMEAUVILLE			Eaux souterraines à partir de la cote -185 m
78327	JUZIERS			Eaux souterraines à partir de la cote -275 m
78329	LAINVILLE-EN-VEXIN			Eaux souterraines à partir de la cote -310 m
78334	LEVIS-SAINT-NOM			Eaux souterraines à partir de la cote -305 m
78335	LIMAY			Eaux souterraines à partir de la cote -195 m
78337	LIMETZ-VILLEZ			Eaux souterraines à partir de la cote -95 m
78343	LES LOGES-EN-JOSAS			Eaux souterraines à partir de la cote -410 m
78344	LOMMOYE			Eaux souterraines à partir de la cote 50 m
78346	LONGNES			Eaux souterraines à partir de la cote -110 m
78349	LONGVILLIERS	Remarde-Orge	A partir du sol	Eaux superficielles et souterraines à partir du sol
78350	LOUVECIENNES			Eaux souterraines à partir de la cote -320 m
78354	MAGNANVILLE			Eaux souterraines à partir de la cote -160 m
78356	MAGNY-LES-HAMEAUX			Eaux souterraines à partir de la cote -355 m
78358	MAISONS-LAFFITTE			Eaux souterraines à partir de la cote -480 m
78361	MANTES-LA-JOLIE			Eaux souterraines à partir de la cote -155 m
78362	MANTES-LA-VILLE			Eaux souterraines à partir de la cote -160 m
78364	MARCO			Eaux souterraines à partir de la cote -195 m
78366	MAREIL-LE-GUYON			Eaux souterraines à partir de la cote -300 m
78367	MAREIL-MARLY			Eaux souterraines à partir de la cote -335 m
78368	MAREIL-SUR-MAULDRE			Eaux souterraines à partir de la cote -215 m
78372	MARLY-LE-ROI			Eaux souterraines à partir de la cote -310 m
78380	MAULE			Eaux souterraines à partir de la cote -195 m

Commune		Ressources classées par le décret 94-354 du 29 avril 1994 modifié par le décret 2003-868 du 11 septembre 2003		Critères de classement global	
Code INSEE	Nom	Eaux superficielles et souterraines Bassin versant	Eaux souterraines		
			Indication de la profondeur	Albien (cote NGF en m.)	
78381	MAULETTE			-190	Eaux souterraines à partir de la cote -190 m
78382	MAURECOURT			-405	Eaux souterraines à partir de la cote -405 m
78383	MAUREPAS			-325	Eaux souterraines à partir de la cote -325 m
78384	MEDAN			-385	Eaux souterraines à partir de la cote -385 m
78385	MENERVILLE			-80	Eaux souterraines à partir de la cote -80 m
78389	MERE			-280	Eaux souterraines à partir de la cote -280 m
78391	MERICOURT			-180	Eaux souterraines à partir de la cote -180 m
78396	LE MESNIL-LE-ROI			-410	Eaux souterraines à partir de la cote -410 m
78397	LE MESNIL-SAINT-DENIS			-330	Eaux souterraines à partir de la cote -330 m
78398	LES MESNULS			-275	Eaux souterraines à partir de la cote -275 m
78401	MEULAN			-335	Eaux souterraines à partir de la cote -335 m
78402	MEZIERES-SUR-SEINE			-205	Eaux souterraines à partir de la cote -205 m
78403	MEZY-SUR-SEINE			-320	Eaux souterraines à partir de la cote -320 m
78404	MILLEMONT			-280	Eaux souterraines à partir de la cote -280 m
78406	MILON-LA-CHAPELLE			-365	Eaux souterraines à partir de la cote -365 m
78407	MITTAINVILLE			-150	Eaux souterraines à partir de la cote -150 m
78410	MOISSON			-205	Eaux souterraines à partir de la cote -205 m
78413	MONDREVILLE			-140	Eaux souterraines à partir de la cote -140 m
78415	MONTAINVILLE			-195	Eaux souterraines à partir de la cote -195 m
78416	MONTALET-LE-BOIS			-320	Eaux souterraines à partir de la cote -320 m
78417	MONTCHAUVET			-250	Eaux souterraines à partir de la cote -250 m
78418	MONTESSON			-415	Eaux souterraines à partir de la cote -415 m
78420	MONTFORT-L'AMAURY			-290	Eaux souterraines à partir de la cote -290 m
78423	MONTIGNY-LE-BRETONNEUX			-350	Eaux souterraines à partir de la cote -350 m
78431	MORAINVILLIERS			-310	Eaux souterraines à partir de la cote -310 m
78437	MOUSSEAUX-SUR-SEINE			-195	Eaux souterraines à partir de la cote -195 m
78439	MULCENT			-315	Eaux souterraines à partir de la cote -315 m
78440	LES MUREAUX			-320	Eaux souterraines à partir de la cote -320 m
78442	NEAUPHLE-LE-CHATEAU			-240	Eaux souterraines à partir de la cote -240 m

Commune		Ressources classées par le décret 94-354 du 29 avril 1994 modifié par le décret 2003-868 du 11 septembre 2003		Critères de classement global	
Code INSEE	Nom	Eaux superficielles et souterraines Bassin versant	Eaux souterraines Indication de la profondeur		
			Nappe de Beauce	Albien (cote NGF en m.)	
78443	NEAUPHLE-LE-VIEUX			-210	Eaux souterraines à partir de la cote -210 m
78444	NEAUPHLETTE			-50	Eaux souterraines à partir de la cote -50 m
78451	NEZEL			-260	Eaux souterraines à partir de la cote -260 m
78455	NOISY-LE-ROI			-280	Eaux souterraines à partir de la cote -280 m
78460	OINVILLE-SUR-MONTCIENT			-320	Eaux souterraines à partir de la cote -320 m
78464	ORCEMONT		A partir du sol	-180	Eaux souterraines à partir du sol
78465	ORGERUS			-285	Eaux souterraines à partir de la cote -285 m
78466	ORGEVAL			-285	Eaux souterraines à partir de la cote -285 m
78470	ORPHIN		A partir du sol	-155	Eaux souterraines à partir du sol
78472	ORSONVILLE	Voise	A partir du sol	-195	Eaux superficielles et souterraines à partir du sol
78474	ORVILLIERS			-285	Eaux souterraines à partir de la cote -285 m
78475	OSMOY			-285	Eaux souterraines à partir de la cote -285 m
78478	PARAY-DOUAVILLE	Voise	A partir du sol	-230	Eaux superficielles et souterraines à partir du sol
78481	LE PECQ			-355	Eaux souterraines à partir de la cote -355 m
78484	PERDREAUVILLE			-10	Eaux souterraines à partir de la cote -10 m
78486	LE PERRAY-EN-YVELINES			-205	Eaux souterraines à partir de la cote -205 m
78490	PLAISIR			-225	Eaux souterraines à partir de la cote -225 m
78497	POIGNY-LA-FORET			-170	Eaux souterraines à partir de la cote -170 m
78498	POISSY			-310	Eaux souterraines à partir de la cote -310 m
78499	PONTHEVRARD	Remarde-Orge	A partir du sol	-230	Eaux superficielles et souterraines à partir du sol
78501	PORCHEVILLE			-220	Eaux souterraines à partir de la cote -220 m
78502	LE PORT-MARLY			-360	Eaux souterraines à partir de la cote -360 m
78503	PORT-VILLEZ			-55	Eaux souterraines à partir de la cote -55 m
78505	PRUNAY-LE-TEMPLE			-310	Eaux souterraines à partir de la cote -310 m
78506	PRUNAY-EN-YVELINES	Voise	A partir du sol	-155	Eaux superficielles et souterraines à partir du sol
78513	LA QUEUE-LES-YVELINES			-290	Eaux souterraines à partir de la cote -290 m
78516	RAIZEUX			-155	Eaux souterraines à partir de la cote -155 m
78517	RAMBOUILLET			-185	Eaux souterraines à partir de la cote -185 m
78518	RENNEMOULIN			-280	Eaux souterraines à partir de la cote -280 m

Commune		Ressources classées par le décret 94-354 du 29 avril 1994 modifié par le décret 2003-868 du 11 septembre 2003		Critères de classement global	
Code INSEE	Nom	Eaux superficielles et souterraines Bassin versant	Eaux souterraines Indication de la profondeur		
			Nappe de Beauce	Albien (cote NGF en m.)	
78520	RICHEBOURG				Eaux souterraines à partir de la cote -240 m
78522	ROCHEFORT-EN-YVELINES				Eaux souterraines à partir de la cote -225 m
78524	ROCQUENCOURT				Eaux souterraines à partir de la cote -315 m
78528	ROLLEBOISE				Eaux souterraines à partir de la cote -150 m
78530	ROSAY				Eaux souterraines à partir de la cote -260 m
78531	ROSNY-SUR-SEINE				Eaux souterraines à partir de la cote 25 m
78536	SAILLY				Eaux souterraines à partir de la cote -280 m
78537	SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES	Remarde-Orge	A partir du sol		Eaux superficielles et souterraines à partir du sol
78545	SAINT-CYR-L'ECOLE				Eaux souterraines à partir de la cote -305 m
78548	SAINT-FORGET				Eaux souterraines à partir de la cote -350 m
78550	SAINT-GERMAIN-DE-LA-GRANGE				Eaux souterraines à partir de la cote -185 m
78551	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE				Eaux souterraines à partir de la cote -360 m
78557	SAINT-HILARION				Eaux souterraines à partir de la cote -160 m
78558	SAINT-ILLIERS-LA-VILLE				Eaux souterraines à partir de la cote 55 m
78559	SAINT-ILLIERS-LE-BOIS				Eaux souterraines à partir de la cote 30 m
78561	SAINT-LAMBERT				Eaux souterraines à partir de la cote -355 m
78562	SAINT-LEGER-EN-YVELINES				Eaux souterraines à partir de la cote -180 m
78564	SAINT-MARTIN-DE-BRETHENCOURT	Remarde-Orge	A partir du sol		Eaux superficielles et souterraines à partir du sol
78565	SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS				Eaux souterraines à partir de la cote -240 m
78567	SAINT-MARTIN-LA-GARENNE				Eaux souterraines à partir de la cote -185 m
78569	SAINTE-MESME	Remarde-Orge	A partir du sol		Eaux superficielles et souterraines à partir du sol
78571	SAINT-NOM-LA-BRETECHE				Eaux souterraines à partir de la cote -275 m
78575	SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE				Eaux souterraines à partir de la cote -380 m
78576	SAINT-REMY-L'HONORE				Eaux souterraines à partir de la cote -280 m
78586	SARTROUVILLE				Eaux souterraines à partir de la cote -470 m
78588	SAULX-MARCHAIS				Eaux souterraines à partir de la cote -200 m
78590	SENLISSÉ				Eaux souterraines à partir de la cote -300 m
78591	SEPTEUILL				Eaux souterraines à partir de la cote -265 m
78597	SOINDRES				Eaux souterraines à partir de la cote -175 m

Commune		Ressources classées par le décret 94-354 du 29 avril 1994 modifié par le décret 2003-868 du 11 septembre 2003		Critères de classement global	
Code INSEE	Nom	Eaux superficielles et souterraines Bassin versant	Eaux souterraines		
			Indication de la profondeur	Albien (cote NGF en m.)	
		Remarde-Orge	A partir du sol	-195	Eaux superficielles et souterraines à partir du sol
78601	SONCHAMP			-280	Eaux souterraines à partir de la cote -280 m
78605	TACOIGNIERES			-150	Eaux souterraines à partir de la cote -150 m
78606	LE TARTRE-GAUDRAN			-120	Eaux souterraines à partir de la cote -120 m
78608	LE TERTRE-SAINT-DENIS			-330	Eaux souterraines à partir de la cote -330 m
78609	TESSANCOURT-SUR-AUBETTE			-185	Eaux souterraines à partir de la cote -185 m
78615	THIVAL-GRIGNON			-190	Eaux souterraines à partir de la cote -190 m
78616	THOIRY			-190	Eaux souterraines à partir de la cote -190 m
78618	TILLY			-395	Eaux souterraines à partir de la cote -395 m
78620	TOUSSUS-LE-NOBLE			-315	Eaux souterraines à partir de la cote -315 m
78621	TRAPPES			-290	Eaux souterraines à partir de la cote -290 m
78623	LE TREMBLAY-SUR-MAULDRE			-400	Eaux souterraines à partir de la cote -400 m
78624	TRIEL-SUR-SEINE			-360	Eaux souterraines à partir de la cote -360 m
78638	VAUX-SUR-SEINE			-400	Eaux souterraines à partir de la cote -400 m
78640	VELIZY-VILLACOUBLAY			-370	Eaux souterraines à partir de la cote -370 m
78642	VERNEUIL-SUR-SEINE			-375	Eaux souterraines à partir de la cote -375 m
78643	VERNOUILLET			-335	Eaux souterraines à partir de la cote -335 m
78644	LA VERRIERE			-315	Eaux souterraines à partir de la cote -315 m
78646	VERSAILLES			-215	Eaux souterraines à partir de la cote -215 m
78647	VERT			-390	Eaux souterraines à partir de la cote -390 m
78650	LE VESINET			-245	Eaux souterraines à partir de la cote -245 m
78653	VICQ			-205	Eaux souterraines à partir de la cote -205 m
78655	VIEILLE-EGLISE-EN-YVELINES			20	Eaux souterraines à partir de la cote 20 m
78668	LA VILLENEUVE-EN-CHEVRIE			-375	Eaux souterraines à partir de la cote -375 m
78672	VILLENES-SUR-SEINE			-255	Eaux souterraines à partir de la cote -255 m
78674	VILLEPREUX			-240	Eaux souterraines à partir de la cote -240 m
78677	VILLETTE			-230	Eaux souterraines à partir de la cote -230 m
78681	VILLIERS-LE-MAHIEU			-205	Eaux souterraines à partir de la cote -205 m
78683	VILLIERS-SAINT-FREDERIC			-365	Eaux souterraines à partir de la cote -365 m
78686	VIROFLAY				

<p>Code INSEE</p> <p>78688</p>	<p>Commune</p> <p>VOISINS-LE-BRETONNEUX</p>	<p>Ressources classées par le décret 94-354 du 29 avril 1994 modifié par le décret 2003-868 du 11 septembre 2003</p>	<p>Critères de classement global</p> <p>Eaux souterraines à partir de la cote -365 m</p>
<p>Nom</p>		<p>Eaux superficielles et souterraines</p> <p>Bassin versant</p>	<p>Eaux souterraines</p>
		<p>Indication de la profondeur</p>	<p>Nappe de Beauce</p>
			<p>Albien (cote NGF en m.)</p>
			<p>-365</p>

